

L'urbanisme et ses impacts sur l'activité des intermédiaires de l'immobilier

Immobilier - 2025

Objectifs :

Acquérir les bases de la réglementation d'urbanisme
Comprendre le Plan Local d'Urbanisme pour mieux conseiller ses clients

Participants :

- Les titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret du 20 juillet 1972 ou, lorsqu'il s'agit de personnes morales, leur représentant légal et statutaire
- Les personnes qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau
- Les personnes, salariées ou non, habilitées par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier

Prérequis :

- une expérience dans le domaine de l'immobilier est souhaitée

810 €

(non assujetti à la TVA)



14 heures



2 jours

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 12/06, 13/06
- 03/09, 04/09
- 16/12, 17/12

Le contenu

Quelques préalables sur l'urbanisme et l'intermédiaire en immobilier

La relation urbanisme et immobilier
Les grands principes du droit de l'urbanisme
La responsabilité juridique de l'intermédiaire de l'immobilier

Le règlement national d'urbanisme

Les deux types de réglementation locale d'urbanisme

La carte communale
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) :
- ses objectifs
- son contenu
- comment s'en servir « au quotidien » ?

Les servitudes publiques : des éléments essentiels à connaître pour leurs impacts sur l'immobilier

Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)
Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)
Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un de nos formateurs experts de son domaine et sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont

accompagnés par notre pôle pédagogique intégré [« Agir et Apprendre »](#).

Parcours du formateur disponible sur simple demande.

Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

